

En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14 % du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture **0,043 c€** par litre d'eau du robinet qui est confié à une **caisse de solidarité** appelée « **agence de l'eau** », établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux

normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Grâce à cette fiscalité sur l'eau,



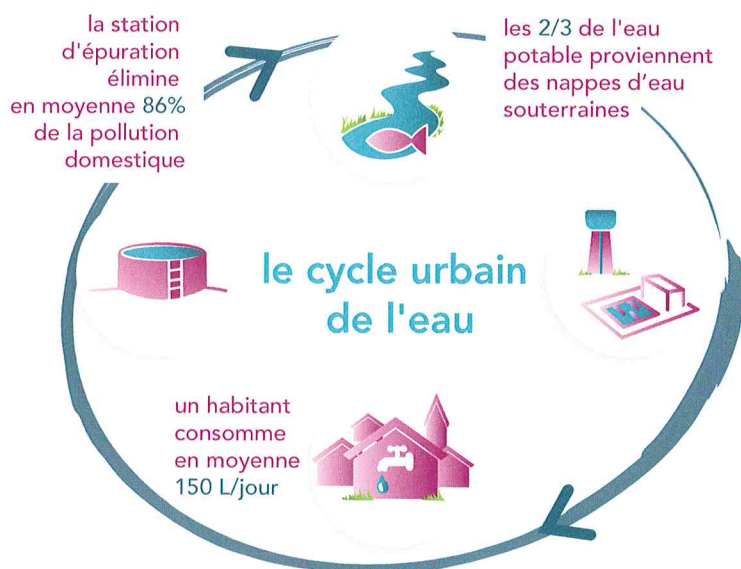
le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais **aux normes**, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.



des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.



les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges, seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.



Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues pour la 1^{re} fois en 2013 dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.



**Télécharger l'appli
qualité rivière**



www.sauvonsleau.fr
**le 1^{er} site
d'actualités sur l'eau**